

- Le travail est non seulement ce qui fait vivre l'homme, mais l'activité où il s'accomplit. Plus exactement où il devrait s'accomplir. C'est dire que là encore le droit au travail et les devoirs des travailleurs se mêlent intimement. C'est dire aussi que, dans ce domaine, des réformes profondes sont à accomplir en ce qui concerne la formation professionnelle continue, les rapports des salariés et du chef d'entreprise, la qualité du travail offert, sa rémunération, sa protection.

Quelle commune mesure entre le trust international et le petit patron ? Entre les super-marchés et les petits commerçants ? Entre les facilités que l'Etat dispense aux premiers et les difficultés dont il accable les seconds ?

Quelle commune mesure entre la petite entreprise où chacun se connaît et s'estime, où le métier a encore un sens et la parole donnée un poids, et l'usine tentaculaire où l'ouvrier n'est plus qu'un automate, un numéro, et le cadre un esclave privilégié dans un univers froid, tandis que le patron disparaît derrière l'écran des conseils d'administration ?

Quelle commune mesure entre le médecin de famille et le fonctionnaire de la Santé qu'on cherche à nous imposer ?

Quelle commune mesure entre l'entreprise nationalisée et l'entreprise libre où patron, cadres et ouvriers sont liés dans la réussite ou dans l'échec ?

Tous ces problèmes il convient de les examiner d'un œil neuf qui ne soit ni celui d'un patronat fasciné par le profit immédiat (Lénine disait : « les capitalistes sont si bêtes qu'ils nous vendront la corde pour les pendre »), ni celui de syndicats professionnels de la lutte de classes qui vivent des antagonismes sociaux et donc les entretiennent, ni celui des technocrates abstraits qui oublient les êtres pour ne penser qu'aux chiffres.

Il faut redonner aux hommes le goût du travail, en leur permettant de faire un travail qui ait du goût.

Il faut pratiquer une politique hardie des hauts salaires, qui récompensera les travaux manuels pour empêcher la fuite vers les fausses intellectualisations, la prolifération des emplois administratifs et des bureaux.

Il faut appliquer les réglementations existantes sur le droit de grève, pour que celle-ci ne soit plus politique, mais sociale, surtout dans les services publics, au nom même de la justice sociale et de la justice tout court. Les grèves des transports, des postes, de l'électricité et de l'enseignement, ne châtient que des innocents sans jamais gêner les responsables.

Il faut que le patronat sache et que l'Etat le lui apprenne au besoin, que ses devoirs sont proportionnés au pouvoir que sa tâche lui confère. Tout chef responsable a droit au respect et à la collaboration loyale de tous. Il n'est plus digne d'être un chef dès lors qu'il devient un profiteur ou un oppresseur.

Tel est, dans le domaine du travail, l'esprit de notre combat.

La nation

La nation est la communauté de langue, d'intérêts, de races, de souvenirs où l'homme s'épanouit. Il y tient par ses racines, ses morts, le passé, l'hérédité et l'héritage. Tout ce qui lui a été transmis, tout ce qu'il devra transmettre, son équilibre, sa réussite, sa sérénité, son bonheur, dépendent de l'équilibre, de la réussite, de la sécurité de la Nation. L'intérêt de la Nation est celui de chaque citoyen.

En conséquence, toute notre pensée et notre action politique doivent être au service de la Nation. Sa sécurité, son développement, son harmonie, sa prospérité sont les critères de nos décisions. Il faut redonner à la politique son éminente dignité : celle qui s'attache à la science du Bien Public.

Pour tout ce qui est bénéfique à la Nation, contre tout ce qui lui est nuisible, telle est la première exigence du Front National.

Cela implique un certain nombre de positions philosophiques et d'attitudes concrètes.